



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Robert Leclerc, Directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, aux personnes et organismes intéressés par des projets de règlements intitulés

Règlement d'urbanisme et ses annexes #2018-147 abrogeant le règlement #2006-09;

Règlement de zonage et ses annexes # 2018-148 abrogeant le règlement 2006-22 et ses amendements;

Règlement de construction # 2018-149 abrogeant le règlement 2006-22 et ses amendements;

Règlement de lotissement # 2018-150 abrogeant le règlement 2006-22 et ses amendements;

Règlement des conditions d'émission de permis de construction # 2018-151 abrogeant toute disposition d'un règlement de la municipalité qui est incompatible ou inconciliable avec le présent règlement;

Règlement de permis et certificats # 2018-152 abrogeant le règlement 2006-22 et ses amendements.

Ces premiers projets de règlements ont été adoptés lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenue le premier octobre 2018.

Les projets de règlements de zonage # 2018-148 et de lotissement 2018-150 sont sujets à une approbation référendaire auprès des personnes habiles à voter.

Conformément à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation, sous la présidence de monsieur le Maire, aura lieu **le lundi, 05 novembre 2018, à 19h00**, à l'hôtel de ville sis au 960, Chemin de Milton à Saint-Valérien-de-Milton.

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal aux jours et heures d'ouverture de bureau soit du lundi au jeudi (vendredi fermé) de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton

Ce 02 octobre 2018

Robert Leclerc, gma
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de St-Valérien-de-Milton, certifie avoir publié l'avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil et dans le journal municipal ce, le 02 octobre 2018 entre 13H00 et 16H00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 02 octobre 2018.

Robert Leclerc, gma
Directeur Général et secrétaire-trésorier